

## Petits conseils pour les collectes en porte-à-porte

### Facilitez-nous la collecte

- Placez les déchets devant chez vous, **veillez à bien séparer les types de déchets**: n'entassez pas les papiers-cartons, les sacs PMC, les verres, les uns sur les autres mais posez-les séparément les uns à côté des autres.
- Petit truc**: placez les verres dans une caisse en carton ouverte, le passage du camion des verres s'effectue toujours avant celui des papiers-cartons.
- Veillez à bien vider, égoutter ou bien racler les emballages avant de les déposer dans le sac PMC.
- Il est interdit d'accrocher d'autres sacs à votre sac de déchets.
- Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids du sac de déchets résiduels ne doit pas dépasser 15 kilos.
- Faites en sorte que vos sacs soient bien visibles et qu'il ne faille pas faire de gymnastique pour les attraper.
- Ne placez pas vos sacs en hauteur, même si cela part d'un bon sentiment. Cela rend difficile le travail du collecteur.
- En cas de chantier dans votre rue, placez vos sacs en début de chantier.



### Demandez l'heure (avant de déposer vos sacs)

- Les collectes commencent tôt, à 06h00 du matin. Pensez à sortir vos déchets la veille du jour de passage selon le règlement de votre commune.
- Les collectes qui ne sont pas terminées le jour prévu se poursuivent le jour ouvrable suivant dès 06h00.
- En cas de neige ou de verglas, si les voiries sont d'accès difficile, les collectes peuvent être annulées. Info: [www.icdi.be](http://www.icdi.be) et via Facebook.

### L'affaire est dans le (bon) sac

Pour les collectes PMC, utilisez exclusivement des sacs bleus portant la mention PMC et le logo ICDI (en vente chez les revendeurs habituels de sacs à déchets résiduels payants).

### La sécurité avant tout

- Emballer soigneusement les déchets coupants, tranchants, piquants... avant de les mettre dans le sac de déchets résiduels, pour que le collecteur ne se blesse pas.
- Ne mettez jamais de seringues dans le sac PMC ou le sac de déchets résiduels. Emmenez-les au parc de recyclage, bien emballées dans un récipient solide et fermé.

## Évitez les erreurs les plus fréquentes...



Le papier peint Les papiers aluminium et cellophane Les papiers et cartons souillés ou gras Les photos



Sacs et films en plastique non souillés Le verre plat tel que vitres et miroirs, l'opaline et le cristal Les ampoules économiques Les verres résistant aux hautes températures La porcelaine, la céramique et la terre cuite

À DÉPOSER AU PARC DE RECYCLAGE



## ... Visez la bonne poubelle!

### Sont à déposer au parc de recyclage:

- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant (ex.: déboucheurs corrosifs, détartrants corrosifs pour toilettes).
- Les pots de repiquage, les seringues (dans un contenant rigide), les sacs et films en plastique non souillés.
- Les emballages d'insecticides, d'herbicides, d'anti-mousses, de raticides, d'huiles de moteurs, de peintures, laques et vernis.
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants:



Le pot de yaourt La frigolite, les papiers aluminium et cellophane Le gobelet en plastique Tous les autres emballages et objets en plastique Le ravier à champignons



## Les dates de collectes, ça vous connaît!

Téléchargez gratuitement l'application « **Recycle!** » via l'app store, play store ou windows store sur votre smartphone ou votre tablette et soyez toujours au courant des dates de collectes des déchets ménagers. En collaboration avec Fost Plus, Bebat et Recupel.



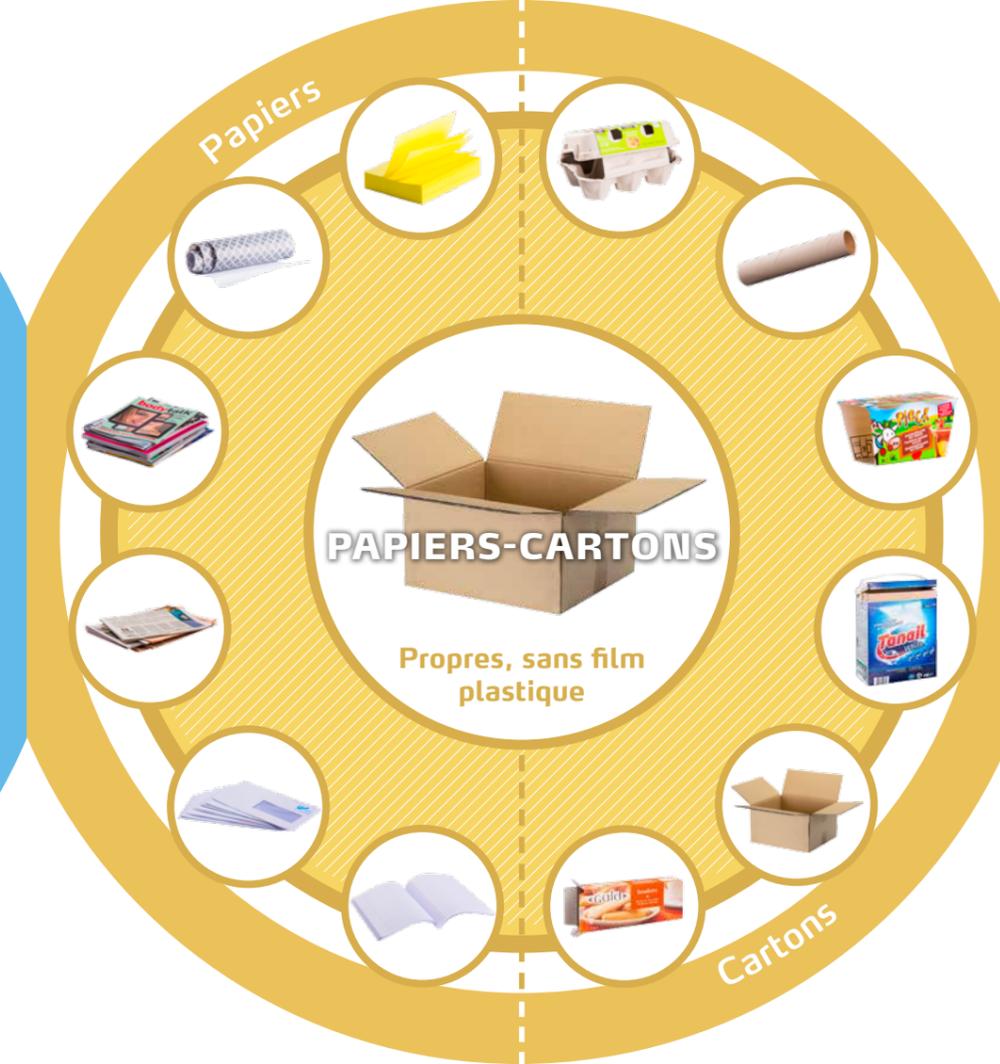
NOUVEAU SITE WEB! Plein d'infos sur [www.icdi.be](http://www.icdi.be)



Parce que vous **Visez juste** nous recyclons **mieux.**

Ensemble, adoptons les gestes qui gagnent.





**Communes utilisant les conteneurs à puce :**  
Aiseau-Prezles, Anderlues, Courcelles, Gerpinnes, Ham-sur-Heure/Nalinnes, Les Bons Villers, Montigny-le-Tilleul, Pont-à-Celles.

**Quelques conseils :**

- Refermez bien le couvercle de votre conteneur vert après y avoir déposé vos déchets ;
- Sortez votre conteneur lorsqu'il est bien rempli ;
- Tapissez le fond de votre conteneur vert avec du papier journal ou placez au fond un carton à pizza pour absorber l'humidité des déchets organiques ;
- Récupérez les sacs à pain et utilisez-les pour emballer les déchets de cuisine, cela limite les odeurs et évite de salir votre conteneur ;
- Utilisez votre calendrier des collectes pour noter les jours où vous avez fait vidanger votre conteneur, cela vous permet de comptabiliser vos vidanges facilement ;
- Consultez vos données sur le site internet [www.icdi.be](http://www.icdi.be) ou via le numéro gratuit **0800 94 234** en gardant vos codes à portée de main.